

Opération Papyrus: Genève régularise des sans-papiers

L'opération Papyrus veut normaliser le statut des sans-papiers qui sont effectivement intégrés, autonomes financièrement et sans passé pénal. Le projet pilote du Canton de Genève est soutenu par la Confédération.

La tradition d'accueil et d'intégration des autorités genevoises est légendaire. Des réfugiés huguenots à Lénine, ce dernier trônant sur un bas-relief apposé contre la tour de l'Île. Sans oublier tous les saisonniers italiens et espagnols qui ont contribué à construire les barrages, routes et autoroutes helvétiques. Avec la mondialisation de notre économie et de notre culture, les frontières étatiques ne se posent plus comme des barrières infranchissables et attirent ceux qui aspirent à une vie meilleure, avec ou sans permis. Baptisée «Papyrus», l'opération lancée par le Canton de Genève en février n'est pourtant pas un blanc-seing à tous les étrangers qui travaillent illégalement dans le canton. «Le projet Papyrus se déploie sur une période de deux ans et a pour vocation de permettre aux personnes sans-papiers répondant à des critères précis et stricts de déposer une demande de normalisation. De plus, les mesures d'accompagnement prévues dans le cadre du projet sont conçues pour éviter tout appel d'air en assainissant de manière durable les secteurs économiques particulièrement touchés par le travail au noir et le dumping salarial», note Nicolas Roguet, du Bureau d'intégration des étrangers au sein de l'Office cantonal de la population du canton de Genève.

Pas d'amnistie pure et simple

C'est aussi la raison pour laquelle le gouvernement n'a pas voulu jeter l'éponge sur cette question. «Le plus grand risque d'une amnistie est qu'elle crée des effets d'appel d'air», note de son côté Christina Stoll, directrice générale de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (Ocirt) du canton de Genève. «Elle induit certes une stabilisation pour les personnes régularisées, mais elle engendre en parallèle une vague de nouvelles personnes qui s'installent en situation irrégulière. C'est pour cela que nous avons toujours refusé ce choix et intégré dans l'opération Papyrus une vaste campagne de contrôle des conditions de travail.»



Baptisée «Papyrus», l'opération lancée par le Canton de Genève pour la régularisation de sans-papiers, veut sortir des travailleurs intégrés de l'ombre.

Photo: Shutterstock

Ce précieux sésame ne sera pas accordé sans que la situation des bénéficiaires potentiels soit soigneusement analysée. Il se fera dans le respect du cadre légal en vigueur et selon des critères objectifs cumulatifs. Ceux-ci seront définis avec une certaine marge d'appréciation. La

règle veut que pour les familles avec enfants scolarisés, le processus de normalisation de leur situation soit enclenché pour des questions humanitaires après un séjour continu de cinq ans et non de dix comme ce sera la règle avec les célibataires, les familles sans ou avec des

Améliorer l'intégration par l'accès au travail

Toutes les initiatives en faveur d'une meilleure intégration à la société ne visent pas les mêmes objectifs. La Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) plaide quant à elle en faveur du développement à l'échelon suisse de programmes d'acquisition de connaissances linguistiques et d'occupation destinés à former une main-d'œuvre qualifiée. Il s'agirait de créer ainsi rapidement possible quelque 5000 postes supplémentaires dans des programmes d'accès à l'emploi. C'est en effet par le biais du travail que les réfugiés peuvent se faire une place utile dans la société. Le processus d'insertion, ajoute encore la CSIAS, doit être accompagné d'un coaching individuel. Moyennant un montant de 100 millions de francs, un tel effort permettrait à l'économie de notre pays de réaliser de très importantes économies sur le long terme. *phb*

enfants non scolarisés. Les autres critères garants ou facilitant le processus de normalisation sont que l'intégration soit réussie – notamment sur le plan de la maîtrise du français –, que les candidats n'ont pas été condamnés et qu'ils bénéficient d'une totale autonomie financière. «Les critères stricts de normalisation fixés dans le cadre de l'opération Papyrus garantissent que seuls les migrants effectivement intégrés, présents sur notre territoire depuis une période déterminée, autonomes financièrement et sans passé pénal peuvent voir leur situation normalisée», poursuit de son côté Nicolas Rouget.

Pas de phénomène d'aspiration

Les mesures de normalisation des travailleurs non déclarés qui viennent d'être annoncées font l'objet d'une phase pilote depuis 2015. Les résultats qui émergent

de cette première expérience montrent qu'elles ne devraient pas stimuler un afflux accru de travailleurs illégaux dans la république, nous assure-t-on au bout du lac. Si le processus de normalisation du statut légal des étrangers constitue le fer de lance du dispositif, il sera associé à un mécanisme de contrôle et d'assainissement des secteurs économiques particulièrement touchés par le travail au noir et la sous-enchère salariale. C'est en mettant l'accent sur ce point que le gouvernement entend réduire le chômage des salariés qui sont en règle avec la législation suisse.

«Par définition, il n'y a aucune statistique officielle des personnes sans-papiers. Toutefois, les études à disposition estiment que le nombre de personnes sans statut légal serait compris entre 10 000 et 13 000 à Genève», précise Nicolas Rouget. «Il est difficile d'estimer avec précision combien de personnes répondent aux critères définis dans le cadre du projet.» Concrètement, dans le cadre d'une phase de test qui s'est déroulée depuis 2015, le Canton de Genève a délivré 590 permis de séjour à des illégaux, parmi lesquels 147 familles. Le cas de 297 individus est encore au stade de la phase d'analyse.

«Les étrangers sans-papiers présents à Genève sont principalement originaires d'Amérique du Sud et travaillent dans le secteur de l'économie domestique», confirme Nicolas Rouget. «Sur les quelque 600 permis accordés, environ 80% des sans-papiers provenaient du secteur de l'économie domestique», confirme Christina Stoll.

Sensibiliser et inciter les employeurs à régulariser leur situation

Des mesures d'aide à l'insertion et à la stabilisation des migrants concernés constituent un autre axe d'action du projet Papyrus. Une cellule d'information destinée aux étrangers sans papiers a été mise sur pied par l'Office cantonal de la population et des migrations. Celle-ci permettra aux personnes désireuses de normaliser leur situation d'obtenir toutes les informations qu'elles désirent. Par ailleurs, une campagne

d'information visant les employeurs concernés va être lancée dans le courant du printemps pour leur rappeler leurs obligations légales et les inciter à régulariser leur situation. «Comme nous ne pouvons pas pénétrer dans les habitations, nous avons mis en place un dispositif d'annonce des employeurs et nous arrivons à les identifier également grâce aux contacts que nous avons avec les milieux associatifs», enchaîne Christina Stoll. «Nous ne procédons pas aux contrôles par échantillonnage, mais de manière systématique.»

Pierre-Henri Badel

ZUSAMMENFASSUNG

Der Kanton Genf will in einem Pilotprojekt Sans-Papiers regularisieren

Beim zweiten Anlauf hat es geklappt: 2005 blitzte die Genfer Regierung beim damaligen Justizminister Christoph Blocher mit einem Antrag zur Regularisierung von Sans-Papiers ab, bei Bundesrätin Simonetta Sommaruga erhielt der freisinnige Genfer Volkswirtschaftsminister Pierre Maudet Unterstützung für sein Anliegen. Das Konzept heisst «Operation Papyrus» und stützt sich auf geltendes Ausländerrecht. Ein Gesuch auf Regularisierung stellen kann, wer schon zehn Jahre resp. fünf Jahre (im Falle von Familien mit Schulkindern) hier gelebt hat und dies dokumentieren kann, integriert ist und die Landessprache spricht, nicht vorbestraft ist und einen guten finanziellen Leumund hat.

Papyrus wird von einer Reihe von flankierenden Massnahmen begleitet. So sollen die Kontrollen in der Hausarbeitsbranche intensiviert werden, um der Schwarzarbeit durch Sans-Papiers einen Riegel zu schieben. Gleichzeitig profitieren die Teilnehmer des Programms von besonderen Integrationsmassnahmen.

Anzeige

Nous vous accompagnons dans le nouvel univers du trafic des paiements

Informez-vous sur le déroulement et la portée de l'harmonisation du trafic des paiements en Suisse sur postfinance.ch/harmonisation-tp ou au numéro +41 848 848 848.

PostFinance 